

## PV CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'Office du 21/09/2021

---

**Présents :**

**Bureau :** Gérard DESHAYES – Président, Michel RILHAC, Thibault DUFRESNE (CEI), Pascal BLOX (Calvin-Thomas), Valérie DELTOUR (ECI), Olivier JORIS (WEP), Maya LUDWICZAK (PIE)

**Membres actifs :** Anne-Geneviève RICHARD (CIVI-LING), , Maguy RATIER (ESPACE EUROP), Béryl Le Vigoureux (TDL)

**Membres qualifiés :** Hervé JEAN (APEL), Françoise MOUGIN (FCPE)

**Invités :** Eric SOULARD (L'Office), Christophe Abraham (APEL)

**Excusés :** Jocelyne JAVELAUD (Regards), Frédéric COMBES (Les Fauvettes), Jean-Luc MAURY-LARIBIERE (SILC), Rudy JARMUSZCZAK (KAPLAN), Simon THIROT (UNAT), Valérie BONED (Entreprises du Voyage)

---

### 1) Membres et Réseau

**A-** Le siège a reçu hors délais (fixé par le règlement au 31 août de chaque année) une demande de démission de l'organisme Qualité Langues, marque de Civi-Ling, ne proposant que des séjours de scolarités en Grande-Bretagne en pensionnat, séjours n'entrant pas dans le champ de la labellisation. Le CA décide d'accepter cette demande de démission.

**B-** Faisant suite au courrier envoyé par le Secrétaire Général Michel Rilhac aux membres labellisés, proposant un échange téléphonique ou une visite de courtoisie sur les préoccupations des adhérents et leurs attentes vis-à-vis de L'Office, deux organismes ont été contactés pendant l'été. De ces premiers échanges ressortent la nécessité de ressouder les membres à la suite de cette période de crise sanitaire, et le besoin de soutenir chacun d'eux.

Le CA valide la proposition de continuer cette démarche de prise de contact avec les membres. Cinq membres seront donc contactés prochainement, toujours dans l'optique d'une implication et d'une participation accrue des adhérents à l'association.

**C-** Un espace privé de partage de documents a été créé sur le site internet de L'Office, permettant à chaque membre, en s'identifiant, d'accéder aux documents juridiques et aux compte-rendus de réunions à tout moment. Une information sera envoyée aux membres leur détaillant les documents mis dans cet espace à ce jour et la méthode pour y accéder.

## 2) Qualité / Projet de renforcement du CQ / Formation RSE

Porteur du label « Contrat Qualité », L'Office se distingue par une approche autour de la qualité à laquelle se sont engagés les 34 organismes labellisés. Cette approche devrait aujourd'hui davantage intégrer les enjeux de la RSE : c'est une demande portée à la fois par les familles, les jeunes et certains organismes même si leur niveau de maturité sur le sujet est inégal. L'Office cherche donc à se faire accompagner pour une mission à double volet : structurer une démarche RSE pour accompagner chaque organisme et faire évoluer la charte qualité en intégrant des engagements sincères et concrets des organismes membres.

### **A- Accompagnement des membres vers une démarche RSE**

Dans le cadre d'une proposition d'accompagnement des membres de L'Office vers une démarche RSE, quatre organismes/associations ont été rencontrés.

Le Gerès, association militant pour une solidarité climatique. Proposition : adhésion à l'association (500 €), contribution à la neutralité carbone (24 € HT la tonne), réalisation d'une formation pour les membres (1400 € HT). L'association ne couvre pas la partie sociétale de la RSE.

Eco-Eco, start-up parisienne, propose une formation « Introduction générale sur les piliers de la RSE » et une formation en mini-groupe de réflexion autour de la méthodologie RSE et ISO26000. Prix de la formation : 4350 € TTC

Utopies accompagne les entreprises tout au long du cycle de vie d'une stratégie RSE. Propose une méthodologie en trois étapes suivant un calendrier allant de novembre 2021 à juin 2022. Proposition très complète et détaillée, mais hors budget pour L'Office (environ 35 000 €)

ATR, Julien BUOT étant dans la préparation d'un séminaire au Havre fin septembre-début octobre, n'a pas fait parvenir de proposition d'accompagnement. Il oriente L'Office vers une adhésion à ATR.

Le CA propose de s'inspirer de la proposition d'Utopies pour travailler sur le dossier. Michel Rilhac propose de faire appel à Carole qui travaille à présent pour l'association FAIR(E) et qui pourrait peut-être nous aider, connaissant le secteur du séjour linguistique et éducatif.

### **B- Renforcement du CQ**

La finalité de l'accompagnement des membres vers une démarche RSE reste pour L'Office le renforcement de son Contrat Qualité, intégrant des critères réalisables par tous ses membres, pouvant faire l'objet d'un audit. La démarche RSE étant une démarche évolutive, les critères pourraient être renforcés petit à petit. Une première étape serait d'inciter les membres à

mettre en place les critères d'un socle commun qui devront être approuvés en Assemblée Générale.

La cellule Veille Qualité pourrait travailler sur le sujet.

### **C- Demande de subvention**

Une demande de subvention de 5000 € a été demandée à la DRAJES par le Président de L'Office, Gérard Deshayes, pour mener à bien ces actions, à ce jour en attente de réponse.

## **3) Comptabilité**

### **A- Cotisation 2021**

L'ensemble des organismes a retourné l'attestation de chiffre d'affaires sur l'exercice 2020. Le montant du chiffre d'affaires cumulé pour l'ensemble des organismes est en baisse de 72% pour 2020.

Le budget prévisionnel fixait un montant des cotisations à 106 159 €. Le montant total facturé pour les 34 organismes s'élève à 107 978 €, et le montant payé, comprenant les avoirs sur cotisation, s'élève à 85 836 €.

2 organismes ne se sont pas acquittés du montant de leur cotisation à ce jour.

25 organismes passent dans une tranche inférieure, 9 restent dans la même tranche que l'an passé.

A faire :

- Relancer les demandes de paiement pour 2 organismes.

### **B- Situation des comptes au 31/08/2021**

En terme de trésorerie, L'Office possède à ce jour :

- Compte courant : 81 998 € (dont 59 900 € de PGE)
- Livret A : 58 826 €
- Livret association : 35 305 €
- Parts sociales : 50 858 €
- TOTAL : 226 987 €

Le trésorier et trésorier-adjoint reviendront vers le siège pour décider du placement d'une partie ou de la totalité du montant du PGE reçu sur un livret.

Au 31 août 2021, le montant des recettes pour l'exercice fiscal 2020-2021 (clos le 31 octobre 2021) s'élève à 142 191 €, et le montant des dépenses à 116 389 € (montant inférieur au budget prévisionnel suite au départ de Carole et à l'absence d'audits en 2021). Le budget est positif de 25 801 € au 31 août 2021 (contre une perte de 33 341 € estimé dans le budget prévisionnel)

### **C- Subventions 2021**

La subvention du FONJEP qui s'appliquait sur le poste déclaré de Carole a été transférée sur le poste d'Eric, et a été versée en quasi-totalité. Un reliquat de 1776 € sur les 7000 € de subvention accordée par an devrait être versé.

La demande de subvention au Ministère de la Jeunesse est toujours en attente de réponse au moment du CA. Un courrier du ministère arrivé le 27 septembre nous informe du non versement de la subvention de 5000 € pour 2021.

A faire :

- Contacter le FONJEP pour s'assurer du versement du reliquat de la subvention

### **4) Communication**

#### **A- Hors-Série Vocable**

Le contact a été pris auprès de Vocable pour l'édition d'un hors-série sur les séjours linguistiques 2022. Le prix de la réalisation de ce magazine est de 8834 € TTC. S'il a été entièrement financé en 2019 grâce aux annonceurs, il y a eu un reste à charge pour L'Office de 6900€ pour l'édition du magazine en 2020 faute d'annonceurs. Le CA décide de ne pas renouveler l'opération en 2021.

A faire :

- Demander à Vocable le prix d'une demi-page pour un encart publicitaire du Salon dans le magazine du mois de février 2022.

#### **B- Organisation du siège - Stagiaires**

Une offre de stage a été diffusée par le siège afin de recruter un/une stagiaire pour l'accompagnement du Délégué dans l'organisation de la communication autour de l'AG et du Salon de L'Office, et plus généralement dans la stratégie de communication interne et externe de l'association. Une dizaine de CV ont été reçus, les candidats seront contactés rapidement.

Le CA propose de se tourner également vers un jeune en alternance, moins coûteux. Une offre va être diffusée dans ce sens.

### **5) Salon des séjours linguistiques et éducatifs 2022**

Le salon virtuel du 13 mars 2021 n'ayant pas eu le succès escompté, la prochaine édition du Salon de L'Office se tiendra en présentiel. Un rendez-vous au lycée Henri IV est pris pour le vendredi 24 septembre.

La date du Salon, suite au rendez-vous avec Madame Le Proviseur Stéphanie Motta-Garcia et l'intendant Monsieur Vidal a été fixée au 12 mars 2022.

Un budget prévisionnel équilibré est présenté au CA, laissant apparaître un montant des dépenses de 42 656 € calculé à partir des devis reçus des prestataires habituels, et des recettes escomptées d'un montant de 42 450 € calculé sur la base d'une participation de 21 membres labellisés et 3 partenaires.

Un premier sondage va être diffusé auprès des membres et partenaires pour évaluer le nombre d'exposants souhaitant participer à cette édition.

## **6) Divers**

### **A- Assemblée Générale de FELCA**

L'Assemblée Générale de FELCA s'est tenu en visioconférence le 31 août 2021. FELCA va rembourser le montant de la cotisation 2021 (750 €) aux membres l'ayant payée. Un courrier co-écrit avec Pascal Carré (ABELIO) envoyé au gouvernement maltais suite à la fermeture des écoles et frontières aux étudiants non vaccinés pendant l'été est resté sans réponse. FELCA travaille avec IALC sur un projet de contrat global liant agence, école et étudiant, ainsi que sur l'ouverture d'un compte séquestre afin de sécuriser les sommes versées par les étudiants en cas de défaillance d'une des parties.

### **A- Assemblée Générale de L'Office**

L'Assemblée Générale de L'Office se déroulera en présentiel en janvier 2022. Les dates des 27 et 28 janvier 2022 sont retenues par le CA. Le siège va commencer ses recherches pour l'organisation de l'AG à Paris. Une demande a été faite également à Portaventura, suite à la proposition faite lors de l'AG à Lyon en janvier 2020, mais restée sans réponse à ce jour.

Pas de questions des membres du Conseil, le Président clot la réunion et donne rendez-vous aux membres pour la prochaine réunion :

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

**8 décembre 2021 à L'Office – 10h30**